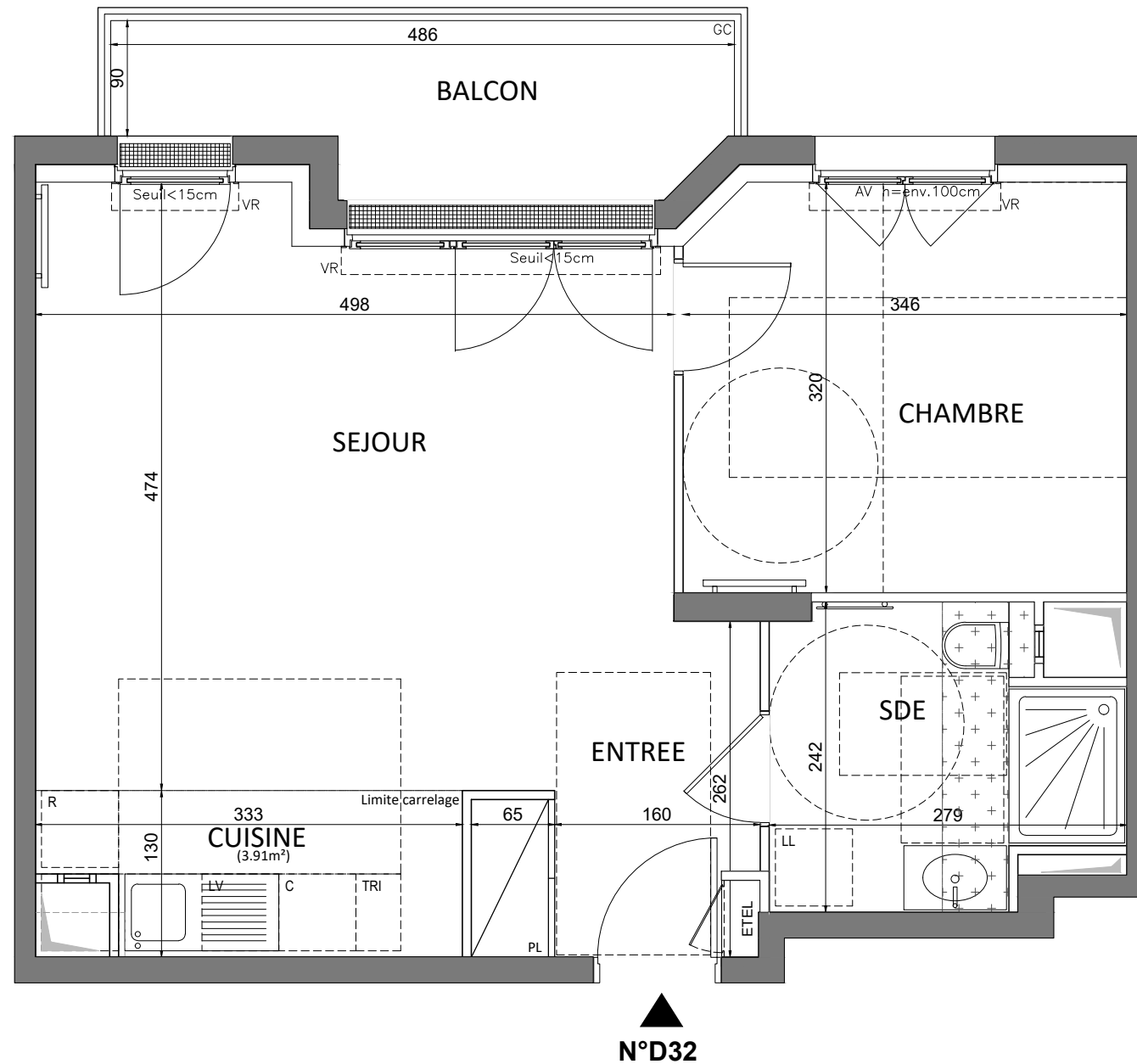
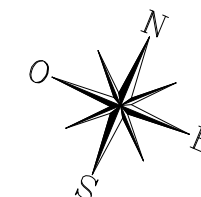


HALL D
APPARTEMENT DE 2 PIECES
n°D 32 au 3ème étage

ENTREE	4,79 m ²
SEJOUR/CUISINE	24,79 m ²
CHAMBRE	10,95 m ²
SALLE D'EAU	5,74 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE	46.27 m²
BALCON	5,12 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	51.39 m²



LEGENDE			
AP	allège pleine	☰	sèche-serviette
AV	allège vitrée	☰	radiateur
VR	volet roulant	R	réfrigérateur
GC	garde corps	LV	lave vaisselle
☐	soffite/faux plafond	LL	lave linge
ETEL	esp tech elec du logt	C	cuisson
PL	placard	TRI	tri sélectif
☎	robinet de puisage	---	retombée de poutre
☞	fenêtre	☞	fenêtre fixe
☞	pf coulissante	☞	porte fenêtre
☞	fenêtre	☞	fe. oscilló-battante



Conformément à la réglementation, ce plan est

EVOLUTIF **PMR**

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »